

Conseil d'administration d'Orbival – 9 novembre 2017

Motion adoptée à l'unanimité

Orbival s'inquiète et prévient : les projets de transports collectifs ne peuvent être ni reportés ni remis en cause

Alors que la situation actuelle dans les transports routiers comme collectifs se détériore au fil des jours et, par conséquent, dégrade la qualité de vie de tous les franciliens, Orbival s'inquiète et prévient : aucun report des projets de transports collectifs n'est envisageable.

Le Grand Paris Express est un projet de transport structurant du territoire attendu avec impatience, il est inconcevable de reporter une partie du tracé. En repoussant la ligne 15 Est par exemple, les interconnexions prévues à Champigny Centre seront remises en cause et le projet perdra de sa pertinence. La ligne 15 Est est indispensable pour endiguer la saturation des RER A et E.

Nous demandons que tous les projets concernant la gare de Val-de-Fontenay soient réalisés dans les délais annoncés : ligne 15 Est, prolongement de la ligne 1 et modernisation de la gare. Aujourd'hui, ce pôle structurant rencontre de grandes difficultés, y compris pour la sécurité des voyageurs, et compte tenu du réel danger, il est important que les choses évoluent dans l'urgence.

Autre situation de crise possible, cette fois sur Bry-Villiers-Champigny, nous exigeons que la nouvelle gare du RER E soit créée dans les temps afin de permettre une connexion optimale avec la future ligne 15 Sud. En effet, le Grand Paris Express n'est pas qu'un projet de transport mais aussi de développement économique et urbain pour le territoire.

Nous demandons que la ligne 15 Est, qui participe au désenclavement et au développement de l'Est parisien, ne subisse pas de report alors que son horizon de mise en service est d'ores et déjà trop lointain (2030). L'association est également vigilante au respect des calendriers des lignes 14 sud (2024) et 15 sud (2022).

Orbival est mobilisé pour la réalisation concrète des projets inscrits à l'actuel Contrat de Plan Etat-Région (T9, Téléval, Altival, Tzen5,...) et la modernisation du réseau existant (dont les RER A, B, C, D, E) qui implique que l'Etat tienne ses engagements.

